

# Nouvelles Brèves Mairie

Numéro 60



## VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL AUX HABITANTS DE SELLES SAINT-DENIS

Les vœux du Maire et du Conseil Municipal auront lieu le vendredi 11 janvier 2013 à la Salle des fêtes, route de Mennetou, à partir de 18 h 30. Tous les habitants y sont cordialement invités.

## FERMETURES

La Mairie, l'agence postale et la déchetterie resteront ouvertes les lundis 24 et 31 décembre **jusqu'à 12 heures** et seront fermées l'après-midi. Le détail des heures d'ouverture est donné par ailleurs. Se renseigner.

## CIRCULATION RUE DE PLAISANCE ET PLACE DU MAIL

La circulation sur ces deux rues comprend des sens interdits :

Rue de Plaisance, les travaux du BA étant terminés, la sortie de la rue de Plaisance donnant sur la rue de l'Aulne est à nouveau interdite. Une voie de dégagement supplémentaire est disponible, il s'agit de la rue des Vergers. Bien qu'il n'y ait jamais eu d'accident, la sortie de la rue de Plaisance sur la rue de l'Aulne reste dangereuse compte tenu du trafic de la D 724 et du peu de visibilité pour identifier la circulation venant de Romorantin.

Nous constatons actuellement la recrudescence du **non-respect des sens interdits** sur ces deux voiries, augmentant ainsi le risque d'accident, en particulier avec les piétons, autour de la place du mail. Des contrôles vont être intensifiés et les contrevenants verbalisés. Avant de ne pas en arriver là, il est demandé à chacun de faire un effort de civisme. Ces dispositions sont prises pour protéger les habitants et non les ennuyer.

## DEMARCHAGE A DOMICILE (RAPPEL)

Devant la recrudescence des démarchages à domicile, chacun doit être très vigilant. Ne laissez personne entrer sans que vous n'y soyez pleinement consentant, et ne laissez pas entreprendre des travaux sans prendre le temps de la réflexion. Demandez systématiquement la version originale de l'autorisation délivrée par la Mairie. Dans le doute, ne faites rien, si ce n'est contacter la Police municipale ou la Gendarmerie en donnant le maximum de détail concernant cette opération de démarchage.

## COMPORTEMENT CITOYEN

Assez régulièrement, il est constaté que du mobilier urbain, comme des éléments d'éclairage public ou d'autres installations appartenant à la commune, est endommagé. Si vous avez été témoin d'un sinistre, merci de le faire savoir à l'accueil de la Mairie dans de brefs délais. Il ne s'agit pas de procéder à de la délation, mais d'un comportement citoyen pour donner des informations qui permettront d'activer les assurances. Si aucun tiers n'est identifié, le coût des réparations est supporté par le budget communal, donc par tous les contribuables de la commune.

## VIGILANCE – CAMBRIOLAGES (RAPPEL)

Devant la recrudescence des vols et cambriolages dans le département du Loir-et-Cher, la Gendarmerie nationale invite tous les habitants à faire preuve de la plus grande vigilance. Actuellement des malfaiteurs opèrent très rapidement et en plein jour.

Des patrouilles supplémentaires sillonneront nos routes et villages dès maintenant. N'en soyez pas surpris et n'hésitez pas à signaler tout ce qui vous paraîtrait suspect.

## Festivités

### DÉCEMBRE 2012

Lundi 31 – Réveillon de Nouvel An – DRS Football à la Salle des Fêtes

### JANVIER 2013

Vendredi 11 - Vœux du Maire à la Salle des Fêtes 18 h 30

Dimanche 27 - Loto des Rois par les Commerçants et Artisans - Salle des Fêtes - 14 h 30